



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E12243

VALABLE JUSQU'AU 14/06/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1983

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 02/06/2005
153 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2000B51281

Siret : 328 526 421 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6122010-1

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 140780539

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 140780539

Situation fiscale et sociale : A jour au 25/03/2024

Raison sociale : SOCIETE JEAN HUBERT

LIEU DIT LES MEDICINALES
LES MEDICINALES
61100 LA LANDE-PATRY

Téléphone : 02 33 65 38 75

Portable :

Site Internet : www.menuiserie-hubert.fr

E-mail : saliou.hubertmenuiserie@orange.fr

Responsabilité légale :

SALIOU FRANÇOIS PRÉSIDENT

Fax : 02 33 65 94 95

Effectif moyen : 46

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	01/06/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	22/06/2023
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	01/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	22/06/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.